Chronique

LA BELLE MENDIANTE

Dans un ingénieux et profond essai, Valéry Larbaud demande aux historiens de dresser le catalogue des thèmes littéraires, c'est-à-dire de ces sujets universels, éléments premiers de toutes les littératures. Ces sortes de desseins sont à l'ordinaire accomplis par ceux mêmes qui en ont eu l'idée, et l'appel fictif qu'ils font à des confrères est une façon modeste d'exposer leurs propres projets. J'espère donc que M. Larbaud prendra la peine d'établir cette table thématique de la poésie.

J'en attends d'autant plus de plaisir que j'ai essayé naguère, et ici même, de montrer comment toute l'invention enfermée dans la masse des poèmes, des romans et des drames se réduisait à un très petit nombre de motifs, indéfiniment transformés. C'est ainsi que le roman d'amour n'est, de toute évidence, qu'une survivance du conte de nourrice. Il suffit de décaper légèrement la surface d'un de ces romans pour faire apparaître la vieille histoire. La ressemblance de l'héroïne avec les fées éclate dans mille traits. L'auteur même ne prétend pas nous la donner pour une personne humaine. Elle participe du surnaturel par un charme tout-puissant. Elle est belle sans défauts et exquise sans faiblesse. Connaissez-vous une héroïne de roman qui louche comme une Montmorency ou qui boite comme une La Vallière ? C'est que le roman n'est pas une peinture de ce monde terrestre. En quoi il imite notre vie elle-même, dont une grande partie se passe dans le surnaturel. Les parents sont pour l'enfant les êtres d'une autre essence. L'amour renouvelle le même miracle : et celle qu'il aime est à son tour pour l'amant, redevenu humble et crédule comme un enfant, une demoiselle accoudée aux balustrades d'or du paradis. Les romantiques avaient la rage de s'appeler « mon ange » : ils disaient, sans le savoir, une vérité profonde.

De même que les romans d'Octave Feuillet et de ses illustres successeurs ne sont que des contes de bonne femme, de même le roman paysan n'est que la suite des histoires de demi-dieux Dorieux et asservis qu'on trouve dans toutes les littératures. Fafner et Fasolt, cupides, salaces et robustes, sont des personnages de Zola. Et Mistral dit encore : travailler comme un satyre, où nous disons : travailler comme un nègre. Enfin, l'univers dramatique n'est qu'une transposition à face humaine de l'univers physique, mers, ciels, montagnes, orages, alternance de la nuit et du jour. Lohengrin est un mythe du Printemps, et Tristan est un mythe solaire. Le Marius de M. Pagnol est notoirement une allégorie des nuages du matin, condensés sur la terre refroidie et appelés par la mer. Aucun météorologiste ne peut s'y tromper. D'ailleurs, toute la littérature qu'on appelle personnelle est entièrement composée d'histoires de nuages.

Somme toute, la littérature entière dérive d'un fonds naturel et mythologique. C'est du moins ce que j'essayais d'expliquer. Je dois dire que M. Valéry Larbaud, qui est un esprit judicieux et précis, se garde d'aller aussi loin. Loin de croire à l'éternité des thèmes, il suppose que leur vie « doit avoir des limites relativement courtes, comme l'existence des familles humaines ». Aussi ne demande-t-il point, comme je l'ai dit trop vite, un catalogue général des motifs poétiques. Il se borne à souhaiter — ce serait déjà bien joli — une généalogie, un *pedigree* des thèmes de la Lyrique européenne moderne depuis Pétrarque jusqu'au début du dix-huitième siècle. Et pour donner un exemple du travail à accomplir, il cite trois sonnets, sur un seul sujet, écrits l'un par un Italien, l'autre par un Français, le troisième par un Anglais. L'Italien se nommait Claudio Achillini, et il était né en 1574. Le Français est Tristan l'Hermite, né en 1601. L'Anglais est Philippe Ayres, né en 1638. Il y a donc une trentaine d'années d'intervalle entre chacun de ces auteurs, et l'on peut supposer que les sonnets se suivent comme les poètes. Ils sont d'ailleurs visiblement imités l'un de l'autre, et le sujet est la Belle Mendiante, rayonnante dans ses mauvais habits.

Les cheveux défaits, les vêtements en lambeaux, et les pieds nus, elle mendiait, dit Achillini. Elle demandait peu de chose pour l'amour de Dieu. Mais en même temps, du rayon de l'une et l'autre étoile, c'est-à-dire du regard de ses yeux, elle se faisait de mille âmes une proie, et la tempête d'or de ses cheveux blonds empêchait de croire à sa pauvreté. Et le poète lui dit : « Pourquoi si vile requête ta bouche fait-elle, ta bouche incrustée, comme un bijou d'Orient, de perles sur le rubis ? Et si tu veux un autre trésor, penche ta riche et précieuse tête, et de tes cheveux pleuvront des nuages d'or. » Ce que Tristan traduit :

> A quoi bon sa triste requête
> Si pour faire pleuvoir de l'or
> Elle n'a qu'à baisser la tête ?

Quant à l'Anglais, il n'a guère fait que copier l'Italien, qui est évidemment le modèle commun. Mais ce groupe de trois sonnets n'est lui-même qu'un moment de la longue vie de ce thème. L'héroïne d'Achillini, de Tristan et d'Ayres est une figure passagère de la Belle Mendiante éternelle. Mignon en est une autre, la Beggar Maid du roi Cophetua en est une troisième. La Mendiante Rousse de Baudelaire est une incarnation de plus, mais chargée d'un sens nouveau, que Larbaud formule ainsi : « Seul le poète est à la fois assez humble et assez divin pour apercevoir et adorer la Beauté cachée. »

Cette inépuisable floraison de sens nouveaux sur de vieux thèmes est une des merveilles de la littérature. Mais quelle est l'origine du thème lui-même? Il est trop évident que la nature est la première inspiratrice. Dans la féerie infinie qu'elle joue devant les hommes, il est deux rôles au moins pour lesquels elle prend le voile de la Belle Mendiante. L'un de ces rôles est celui que la Terre joue dans la tragédie de l'Hiver. Le manteau gris qu'elle porte est raidi par le froid. Mais nous sommes au bord de la Méditerranée. La rigueur de la saison n'est pas telle que la violette ne perce le sol durci. Les diamants du ruisseau scintillent sous la vitre terne du gel. Une rose fleurit encore, comme un souvenir et comme une espérance. Partout la beauté resplendit sous la misère. L'autre costume de Belle Mendiante est porté par le ciel, les jours où d'épais nuages de tempête l'enveloppent vraiment de bure. A l'heure du couchant, entre ces haillons, filtre une lumière radieuse, la rose d'une chair éternelle.

Imaginez nos aïeux, ces enfants, devant ce livre d'images. Que voient-ils? Une cape de terre dure, qui couvre la promesse des fleurs? Point du tout. Ils voient une déesse en deuil, qui cherche en mendiant sa fille perdue. Et le manteau de vent, de froidure et de pluie, devient le voile des mères désespérées. Et pareillement, les nuages du ciel, qui en dérobent à demi la splendeur, deviennent les fées changées en vieilles. L'histoire de celles-ci est longue. Encore aujourd'hui, que de fois un peintre, ayant ébauché sur la toile un ciel de velours gris, est témoin du miracle? Aux approches du soir, quand le dieu qui descend vient toucher les nuages, ceux-ci, comme une troupe obéissante, s'écartent tout à coup. Il est impossible de dire comment se fait le prodige. Il n'y a bientôt plus dans le ciel éclairci que de longues barques noires, voguant sur une immensité d'or et de pourpre. Elles s'éloignent à leur tour. C'en est fait. De la flamme bleue du zénith à la flamme rouge de l'horizon, en passant par le vert d'absinthe, le soufre et le cuivre, toute l'étendue céleste n'est qu'impalpable et pure lumière. De ce miracle du jour, les poètes feront un miracle de l'amour. Ils raconteront comment la fée Urgèle, affreuse et misérable, mendiait un baiser. Un poète le lui donna, et elle redevint radieuse. Je ne sais si la Comédie-Française donne encore *le Baiser*. Mais les vraies représentations se font par ces beaux crépuscules de juillet où s'achèvent dans la sérénité des journées de tempête: ces soirs-là, le ciel joue du Banville.

Devant ce mélange d'ombre et de lumière, le premier sentiment de nos aïeux a dû être la surprise. Ils ont goûté l'amusement sauvage de l'antithèse. Les trois sonnets que cite Larbaud, quoique tardifs, sont de cette période. Une des difficultés du catalogue que souhaite notre auteur, c'est que les ouvrages ne paraissent pas toujours en leur temps véritable. Qu'y a-t-il de plus primitif, entre tous les concetti d'Achillini, que le sentiment qui les dicte? Une image de pauvreté, cheveux emmêlés, haillons, mélopée de mendiante. Une image de richesse : perles, rubis et or. Les deux images se superposent et se confondent. Le barbare le plus primitif peut imaginer cela, et ressentir cet étonnement, qui a quelque chose de sensuel. Il faudra bien des siècles pour qu'au vieux conte s'ajoutent un sentiment de pitié et la notion de l'injustice soufferte par la beauté malheureuse. Alors apparaîtront ces princesses perdues dans les forêts, les Griselidis, les Geneviève de Brabant, et toutes celles qui pleurent au bord des fontaines dans les romans de chevalerie. La dernière, à peine reconnaissable, est Mélisande. Enfin, après des siècles encore, le conte, d'abord naturaliste, puis sentimental, se charge d'un sens moral : revanche et vengeance de la pauvreté, et c'est l'histoire de Cendrillon, conte très évolué, et somme toute très bas d'époque, étant tout chargé de revendications. Enfin, le récit se vide tout à fait, et n'est plus qu'une mince allégorie: c'est la période Baudelaire-Banville. Après *quoi il n'est plus rien, et éclate comme du verre.*

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

A la mémoire de Paul Doumer

L'association amicale des anciens élèves du collège de Mende, réunie sous la présidence du docteur Joly, a décidé qu'une plaque commémorative, destinée à perpétuer le souvenir du président Paul Doumer, serait apposée au collège de Mende. L'inauguration de cette plaque sera faite par M. de Monzie, ministre de l'éducation nationale, qui doit se rendre dans cette ville le 21 du courant pour y présider la cérémonie d'inauguration d'un monument élevé par souscription publique au grand chimiste Chaptal, à l'occasion du centenaire de sa mort.

L'association a, en outre, émis le vœu que le seul établissement universitaire du département devienne le collège Paul-Doumer et qu'au cas où ce vœu ne pourrait recevoir satisfaction, que le nom de l'ancien président de la République soit donné à l'un des autres établissements d'enseignement public de Mende.

On sait que M. Paul Doumer exerça les fonctions de professeur de mathématiques au collège de Mende de 1877 à 1879.

Légion d'honneur

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Sont promus ou nommés :

Officiers

MM. Polton, chef de bureau au ministère de la guerre; Schuhl, industriel à Strasbourg; Lorimy, docteur en médecine à Coulommiers.

Chevaliers

MM. Deltheil et Régnier, sous-chefs de bureau au ministère de la guerre; de Peretti, rédacteur principal au ministère de la guerre; Migeon, artiste principal au service géographique de l'armée; Mlle Lapere, infirmière-major à l'hôpital militaire de Casablanca; Soustelle, ingénieur principal à la Compagnie des chemins de fer d'Orléans; Fléchet, ingénieur principal aux chemins de fer de l'Etat; Lebeuf, docteur en médecine à Verdun-sur-le-Doubs; Blondeau, docteur en médecine à Mamers; Hardy, chef des services administratifs du Cercle national des armées de terre, de mer et de l'air; Cailbault, directeur de l'établissement thermal des Baignots, à Dax; Tincq, commissaire spécial de police au gouvernement militaire de Paris; Lacaille, inspecteur de la Sûreté générale au ministère de l'intérieur; Souvay, chef d'atelier à l'inspection générale des subsistances; Bigot, secrétaire de la mairie de Saint-Aignan-sur-Cher.

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Sont nommés :

Chevaliers

MM. Edmond Coutareau, secrétaire général de l'Union sportive perpignanaise; Isidore Dalaudière, président de la Société « l'Alerte » de Saint-Just-sur-Loire; Jean Loux, président de la Société « l'Avenir de Signy-le-Petit »; Henry Luguenot, ingénieur; Antoine Wettengel, président de la fédération lyonnaise et du Sud-Est des sociétés d'aviron.

MINISTÈRE DES COLONIES

Dans la promotion du ministère des colonies, qui paraîtra prochainement au *Journal officiel*, figureront au titre de :

Grand-officier

M. le gouverneur général Olivier.

Commandeur

M. Crouzet, inspecteur-conseil de l'instruction publique au ministère des colonies.

M. Gatine, président de la commission des concessions coloniales, ancien inspecteur général des finances.

Au Conseil d'État

M. Georges Michel, maître des requêtes, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire du gouvernement près l'assemblée publique du Conseil d'État, statuant au contentieux, la section du contentieux et ses sous-sections, en remplacement de M. Ettori.

A la Cour des comptes

M. de Constantin, chef du secrétariat du parquet, est nommé conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes.

Sont nommés auditeurs de 2e classe :

MM. Berthoud, licencié en droit; May, licencié ès lettres; Favier, licencié ès lettres; Elie, licencié en droit.

L'INAUGURATION DU MEMORIAL DE THIEPVAL

C'est à 14 h. 30, hier, que le prince de Galles qui se rendait à Thiepval a atterri sur l'aérodrome de Méaulte. Sa voiture est ensuite passée par Ovillers-la-Boisselle. A cet endroit on a pu faire remarquer au prince les énormes entonnoirs qui, des deux côtés de la route nationale conduisant à Bapaume, témoignent de la guerre de mines continue et opiniâtre qui s'est poursuivie là durant toute l'année 1915. A droite se trouve le plus vaste cratère de mines du front occidental. Il mesure 60 mètres de diamètre et 25 mètres de profondeur. La tombe d'un soldat britannique occupe le fond de la cuvette. Quelques kilomètres plus loin se trouve la cote 160, point dominant de la région, observatoire utilisé par les Allemands pendant la guerre. De terribles attaques et contre-attaques ont eu lieu pendant les mois de juillet et d'août 1916 pour la conquête de cette position. Le territoire de la commune de Pozières avait été transformé, par les Allemands, en forteresse défendue par plus de 200 mitrailleuses. A *cet endroit se dresse aujourd'hui l'enceinte du* cimetière anglais, qui comprend 2,764 tombes et dont les murs portent les noms de près de 5,000 disparus britanniques.

A son arrivée à Thiepval, le prince a été salué par l'hymne national britannique joué par la fanfare des Forces royales aériennes. Il a été reçu à sa descente de voiture, au rond-point du Mémorial par M. George, secrétaire général de la préfecture; Grimaud, sous-préfet de Péronne; Ogez, maire de Thiepval, ainsi que par le général sir Fabian Ware, chairman de la commission impériale des sépultures militaires britanniques, le général de Castelnau, président du comité mixte franco-britannique, et le vice-chairman. Les honneurs ont été rendus par un escadron du 4e régiment de spahis marocains, qui ont formé à Albert l'escorte de M. Albert Lebrun.

En attendant l'arrivée du président de la République, le prince de Galles s'est entretenu avec le général de Castelnau de l'organisation défensive du château de Thiepval, pendant la guerre, par les Allemands. Le château dominant la vallée de l'Ancre constituait un observatoire remarquable pour le commandement ennemi et présentait, par sa position unique, une importance stratégique de tout premier ordre. Les Allemands l'avaient transformé en forteresse qu'ils défendirent avec énergie. Ce ne fut qu'au prix des plus douloureux sacrifices que l'armée britanique put enlever ce point d'appui après des assauts meurtriers. La division de l'Ulster fut notamment très éprouvée au cours de l'enlèvement de cette position. Une tour a été élevée à la mémoire des soldats qui succombèrent dans ces assauts. C'est la réplique de la tour de Belfast en Irlande.

Aussitôt après les prières d'usage, le prince de Galles a prononcé le discours, dont voici le texte :

Monsieur le président de la République,

Permettez-moi, au début de la cérémonie qui nous rassemble ici, de vous exprimer, à vous, monsieur le président, et par vous, à toute la nation française, notre sympathie profonde pour la perte de celui que nous espérions, il y a trois mois, voir avec nous aujourd'hui. J'apporte les condoléances de toute la nation à votre nation, car le sentiment d'horreur qu'inspire le crime abominable qui a privé la France des services et de la prévoyante sagesse de votre illustre prédécesseur ne s'est pas encore évanoui.

Il est bon que le couronnement de l'œuvre de notre « Commission impériale des sépultures militaires britanniques » ait lieu en France; il est juste que ce monument, le dernier de leurs monuments, soit un hommage aux armées françaises aussi bien qu'aux nôtres; et il est encore plus juste qu'à l'ombre de ces pierres élevées à la gloire de nos morts tombés sur la Somme, soldats français et soldats de l'empire britannique reposent côte à côte pour rappeler à l'univers, aujourd'hui et à l'avenir, nos pertes communes pendant la grande guerre, le sacrifice commun que nous avons fait de deux millions et demi des plus nobles vies humaines.

Car, qu'on me permette de le rappeler — c'est à la France et à l'empire britannique que la victoire a coûté le plus de peine et de sang; c'est sur le sol français que sont tombés la plupart de nos soldats; et c'est la douce terre de France qui les bercera dans leur dernier sommeil!

Nous vous remercions, monsieur le président de la République, d'avoir honoré cette cérémonie de votre présence et de montrer par là que vous reconnaissez — et avec vous votre grande nation, — que notre tâche est faite et bien faite. Veuillez être notre interprète près du généreux peuple français qui nous a permis, en parfaite sympathie avec nous, d'accomplir notre œuvre, suivant nos méthodes et nous permet de veiller nous-mêmes sur ces tombes et ces monuments commémoratifs de nos disparus.

Et votre présence ici, à la place de celui qui est allé retrouver ses fils morts au champ d'honneur, me rappellerait, si je pouvais l'oublier, que notre première pensée aujourd'hui doit aller vers les parents de ceux qui, en versant leur sang pour nous, ont assuré notre liberté.

Je voudrais leur dire, ainsi qu'à vous, monsieur le président, que jamais auparavant dans l'histoire il n'y a eu à montrer de résolution aussi ferme, aussi tenace, aussi tendre que la France et l'empire britannique, lorsqu'il s'est agi d'honorer la mémoire de chacun de leurs morts héroïques.

Et cette résolution, nous ne l'avons pas montrée seulement par la parole — par la parole humaine qu'emporte le vent trop souvent — mais par ces monuments qui sont l'expression matérielle de notre résolution, expression aussi durable et permanente que l'art humain peut la rendre.

Je puis parler en connaissance de cause de ce que l'empire britannique a accompli à cet égard, car j'ai eu l'honneur de participer à la naissance de cette œuvre pendant la guerre, et depuis j'ai suivi de très près son développement et son achèvement, et aujourd'hui j'ai le très grand bonheur de voir à mes côtés quelques-uns de ces amis de la première heure, qui ont uni leurs efforts aux miens, alors que les fureurs de la guerre se déchaînaient sur ce paysage pacifique qui nous entoure aujourd'hui.

Vous voyez autour de moi aujourd'hui, monsieur le président, des représentants de ces nations sœurs qui forment l'empire britannique; car c'est avec le même esprit généreux qui les animait lorsqu'elles combattaient côte à côte qu'elles se sont réunies pour accomplir librement ce qu'elles considéraient comme un devoir. C'est le premier exemple — c'est un exemple d'une portée incalculable — de la façon dont des nations libres, réunies sous une couronne commune, peuvent coopérer dans un but commun. Permettez-moi d'être fier de ce résultat, le plus grand exemple peut-être d'une œuvre vraiment constructive que nous ayons accomplie depuis la guerre.

En France, en Belgique, en Italie, et partout où dans le monde nos armées ont combattu, des pierres tombales rappellent individuellement le nom de nos morts; — des monuments comme celui-ci rappellent les disparus, sans parler des registres imprimés où plus d'un million de noms sont inscrits — quatre-vingt dix pour cent de ces soldats qui, avant le mois d'août 1914, étaient des civils et n'avaient jamais porté des armes.

Mais ces noms, gravés sur la pierre et imprimés dans les pages innombrables de nos registres constituent beaucoup plus qu'un livre des morts si, suivant les paroles que nous avons gravées profondément, et de bonne foi, ils doivent « vivre éternellement ». Ils doivent être, et ils sont, à mon avis, le premier chapitre d'un nouveau livre de vie, d'un livre qui nous guidera vers une meilleure civilisation, d'où la guerre sera bannie avec ses nouvelles tragédies, et d'où les querelles internationales, la haine, l'égoïsme et l'avarice seront bannis et exorcisés par les esprits et les noms de nos morts!

Ces noms, et les noms de l'armée encore plus grande des morts français; les noms des morts des autres nations qui ont combattu avec nous et de ceux qui ont combattu contre nous; tous ces noms, aussi longtemps que notre mémoire en gardera le souvenir, témoigneront contre le passé, et nous ouvriront les portes d'une civilisation meilleure où nous comprendrons tous enfin que le seul moyen d'assurer le bonheur de chaque nation individuelle se trouve dans la paix et dans la prospérité de tout l'univers.

Le premier chapitre de ce nouveau livre parlera, j'en suis sûr, de la naissance et du développement entre les nations d'un esprit amical qu'ont su développer et affermir les amitiés formées pendant la guerre; telle doit en être la base, car, parmi les nations comme parmi les hommes, aucune nouvelle amitié ne peut être digne de ce beau nom, qui s'est formée et nouée au prix d'une ancienne et fidèle amitié.

Notre histoire officielle de la guerre raconte que le premier jour de la bataille de la Somme, vis-à-vis de Montauban, un peu au sud de l'endroit où nous nous tenons en ce moment, là où les lignes anglaises et françaises se joignaient les commandants des deux bataillons anglais et français les plus proches, pour assurer une liaison étroite, franchirent le parapet ensemble, et s'avançant hardiment, bras-dessus, bras-dessous, conduisirent la marche en avant. Un succès immédiat couronna leur courage.

C'est dans cette tradition qu'il nous faut avancer vers de nouvelles conquêtes, vers la conquête de la paix mondiale et de l'entente internationale. Ce sont nos efforts communs qui remporteront une telle victoire, car seul, aucun d'entre nous ne pourrait l'obtenir.

Je voudrais que cela fût le message que nos monuments de la guerre transmettront de nos morts aux générations futures. Tel a été le message que S. M. George V, debout au milieu des tombes de nos morts, a donné il y a dix ans.

« Je me suis demandé bien des fois, a-t-il dit, s'il peut exister de plus puissants avocats de la paix sur la terre, à l'avenir, que ces masses de monuments silencieux, qui témoignent des misères de la guerre. Mon cœur me dit que, tant que nous aurons foi en la Providence divine, nous ne pourrons nous empêcher de croire que l'existence de ces souvenirs visibles servira éventuellement à unir les peuples ensemble par les liens du bon sens et d'une volonté contrôlant toujours leur conduite, de même qu'elle a fondé les rapports de notre empire et de nos alliés sur les bases profondes d'héroïsmes communs et d'angoisses communes. »

Le retour du président de la République

Le train présidentiel ramenant à Paris, avec M. Albert Lebrun, M. Edouard Herriot, président du conseil; M. René Renoult, ministre de la justice; M. Paul-Boncour, ministre de la guerre et M. Berthod, ministre des pensions, est arrivé à la gare du Nord à 18 h. 15. Le président de la République est descendu de son wagon suivi de M. Magre, secrétaire général civil; du général Braconnier, secrétaire général militaire de la présidence de la République; de M. P. de Fouquières, directeur du protocole; du lieutenant-colonel Collette, attaché à la personne du président de la République; du capitaine Dubois, chef du secrétariat militaire de la présidence de la République; de M. Morain, ancien préfet de la Somme; de M. Thomé, directeur de la Sûreté générale, et de M. Sisteron, contrôleur général, chargé des voyages présidentiels.

Sur le quai, le président a été salué par M. Camille Chautemps, ministre de l'intérieur, qui, absent de Paris, le matin, s'était fait représenter par M. Peigné, directeur de son cabinet. MM. Justin Godart, ministre de la santé publique; Margaine, Paganon, Patenôtre, sous-secrétaires d'Etat; Renard, préfet de la Seine; Jean Chiappe, préfet de police et Paul Guichard, directeur général de la police municipale, attendaient également le président de la République qui n'a pas manqué de serrer la main du mécanicien. La foule massée dans la cour de la gare et dans les rues avoisinantes, a longuement acclamé M. Albert Lebrun et M. Edouard Herriot lorsqu'ils sont montés dans leurs voitures.

APRÈS LA CONDAMNATION DE GORGOULOF

Le pourvoi légalisé de Gorgoulof, parvenu hier au greffe de la cour d'appel où l'on a fait diligence pour mettre le dossier en état, sera transmis cet après-midi à la chancellerie de la Cour de cassation. La chambre criminelle de la Cour suprême aura, nous l'avons dit, à désigner un conseiller pour rapporter l'affaire.

Signalons, d'autre part, que le docteur Legrain, médecin en chef honoraire des asiles d'aliénés du département de la Seine, qui a déposé en cour d'assises, l'autre jour, a adressé aux deux avocats du condamné à mort, Mes Henri Géraud et Marcel Roger, une lettre pour affirmer à nouveau qu'il estimait Gorgoulof irresponsable.

Au moment, écrit le docteur Legrain, où Gorgoulof délirait avec cette emphase mégalomaniaque qui fit une si profonde impression sur l'auditoire, c'est-à-dire pendant que vous plaidiez et que vous étiez en train de le sauver, que n'avez-vous eu l'idée de me faire rappeler à la barre pour me demander mes ultimes conclusions? A ce moment, j'avais vu et entendu longuement celui qu'on nous reprochait à tort de n'avoir connu que par ses œuvres et par son comportement. Je vous aurais crié : « Cet homme est fou! Il n'y a pas l'ombre d'un doute pour un médecin qui a passé quarante-cinq ans de sa vie parmi les aliénés! » Cinq jours après le verdict, et en interrogeant ma conscience impartiale, je le redis avec conviction, comme c'est la conviction de mon distingué confrère, le docteur Logre.

Le docteur Legrain conclut en souhaitant que Gorgoulof soit interné.

Portraits

GEORGES BONNET

M. Georges Bonnet est entré dans la politique comme un chauffeur indécis dans un bec de gaz. Avant de trouver le chemin du Palais-Bourbon il s'est égaré au moins deux fois. Orienté vers la philosophie par une surprenante prédilection pour le culte des Ignames et ses adeptes anthropophages, il gagna d'abord les hauteurs glacées de la métaphysique en compagnie de M. Bergson. Mais, un soir brumeux où il se sentait trop seul sur les cimes, il reparut parmi les contingences et s'arrêta devant une grille fameuse du Palais-Royal; il la poussa innocemment. Il était au Conseil d'État. Il aurait pu se refaire là, entre les murs sévères de cette institution vénérable, une de ces vocations paisibles, une de ces carrières sans surprises qu'une certaine bourgeoisie provinciale ne sépare pas de sa conception de la dignité et du rang. Le Conseil d'État, c'est un peu comme la croix de la Légion d'honneur décernée à l'aïeul et que la piété villageoise laisse reposer en évidence sous un globe de verre.

Mais Georges Bonnet n'avait pas fini de tourner autour de ses ambitions. Il ne les cherchait pas. Elles s'éveillaient en lui en compulsant les dossiers, en revisant les rapports, en faisant jouer, sur du papier ministre, le vieux et difficile mécanisme de l'administration française. Il comptait les erreurs, les travers, les vices, les contresens, les paradoxes que l'application routinière des lois et des codes exigeait de sa fonction. Est-ce là qu'il prit l'horreur de l'âge et des aberrations qu'il entraîne ? Il écrivait en 1914, dans ses *Lettres à un bourgeois de Paris*, ces lignes savoureuses, qu'il ne doit pas renier encore, puisqu'il n'a pas vieilli et qu'il compte toujours parmi la folle jeunesse du Parlement :

« Dans les ministères, dans les administrations les plus importantes, dans les grands services civils ou militaires, les fonctions les plus recherchées étaient devenues l'apanage d'hommes plus vieux encore par leur esprit que par leur âge, routiniers, peureux, incapables d'une décision franche et courageuse, n'ayant trop souvent auprès d'eux que de pâles fantômes de jeunes gens, prêts à se plier à toutes les routines et à admirer toutes leurs manies... »

Pour un philosophe qui n'avait fait que tardivement son entrée dans les réalités du monde moderne, ce langage ne manque ni d'à propos ni d'énergie. Il est vrai que l'étude des sociétés fossiles de l'Afrique centrale l'avait quelque peu préparé à chercher cette querelle au chœur des vieillards. La guerre va lui fournir l'occasion de la développer.

Il est mobilisé le 2 août comme maréchal des logis. Il est démobilisé comme officier d'artillerie. La guerre a fait rompre les derniers liens qui le retenaient au culte des Ignames, mais l'a édifié sur la qualité des trop nombreux gérontes qui n'ont pas su prévoir la catastrophe. Son livre *l'Ame du soldat*, qui parut en 1917, est un hymne à la jeunesse. On y distingue un fervent besoin d'action auquel son indécision intellectuelle n'a, jusqu'ici, proposé comme débouché que le bergsonisme et le Conseil d'État. La guerre lui en a découvert d'autres. Et la paix va lui en imposer qu'il ignorait encore. Détaché au cabinet de sous-secrétaire d'Etat de Louis Deschamps, il collabore avec le général Giraud, que ses fonctions de premier sous-chef d'état-major général de l'armée chargent d'assurer le retour à la vie civile de dix millions d'hommes. Ce dénouement d'un cataclysme comme jamais le monde n'en avait connu ne manquera pas d'inspirer au philosophe quelques fortes pensées sur les ressources éternelles de la vitalité humaine. Remettre les meubles en place, chasser les poussières de l'abandon, remplacer les vides creusés par la guerre, ranimer les choses endormies, les réadapter aux êtres désaxés, recomposer le foyer dévasté, voilà une tâche qui n'était pas indigne de l'apprenti sociologue qui avait épuisé ses premières poussées de sève à écouter Durkheim. Il y mit mieux que de la conscience, de l'entrain. C'est lui qui inspira à Forain sa célèbre affiche où un enfant dit au père retour des tranchées, en lui montrant du doigt une usine lointaine : « Il y a de la place pour toi là-bas. »

Georges Bonnet en était à sa deuxième incertitude sur la route de son destin. Prenant dans une main longue son menton effilé, il restait hésitant, tel Hercule entre la route du vice et celle de la vertu. Il avait frôlé la politique dans ce qu'elle a de mieux. Seyait-il de la connaître dans ce qu'elle a de moins bien ? Il ne résista pas à l'entraînement, et se présenta aux élections de 1919. Il arriva le second de la liste, mais les bizarreries du jeu électoral empêchèrent son élection. Cet avertissement du hasard eût pu le sauver d'une curiosité qui ne lui était venue que dans les ultimes remous de la guerre. Il persista cependant. Il a cette forme de la ténacité qui fait la victoire du séducteur. Elle dure aussi longtemps que s'affirme la résistance. Il avait conquis trop rapidement le secret des Ignames et le système de Bergson pour leur demeurer fidèle. Mais ce Périgourdin madré, qui avait commencé sa vie par la sérénité où généralement on tient à la finir, avait fort bien distingué que la faiblesse des vieillards, qu'il persistait à poursuivre de son anathème, résidait dans leur ignorance scrupuleuse des problèmes de l'avenir.

Directeur du cabinet du ministre des postes, il est envoyé comme premier délégué à la conférence de Madrid. Il y fait adopter le franc or

FEUILLETON DU Temps
DU 3 AOUT 1932

LA MUSIQUE

La musique et la radiophonie

I

Sur l'intervention de notre sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, l'Académie nationale de musique accepte de laisser radiodiffuser dix de ses prochains spectacles. Jusqu'à présent, le directeur de l'Opéra s'était refusé à l'entreprise. Il persistait à réserver les divertissements qu'il préparait à l'intention d'une clientèle qui se dérangeait pour venir au palais Garnier. Les abonnés et les fidèles de l'Opéra étaient eux-mêmes jaloux de cette exclusivité. Mais, en ces jours de crise, le public s'était peu à peu éclairci. Il a fallu songer à combler les déficits. La subvention a dû être augmentée. Comme cette subvention est surtout votée par les députés de province, il s'agissait, en retour, de donner une satisfaction aux électeurs éloignés de la capitale. Rien de plus juste, à première vue.

D'autre part, il y a beau temps que les Opéras d'Italie et de l'Europe centrale permettent aux sociétés radiophoniques de transmettre par sans-fil l'écho de leurs représentations lyriques. Il y a là une propagande peut-être non négligeable pour les musiques nationales. Enfin, on peut espérer que la rétribution offerte dans ce cas par les exploitants de la radiophonie est assez importante pour permettre au directeur de l'Académie nationale de musique de faire, ces soirs-là, face à ses affaires.

Est-ce la dernière résistance du théâtre lyrique qui vient d'être emportée ? La T. S. F. a-t-elle mordu si à fond sur le domaine de la musique scénique, définitivement dépossédée par le tyran de la radiophonie ? La question est assez sérieuse pour qu'on l'étudie ici sous tous ses aspects et dans son entière latitude. Elle intéresse aussi bien les gens du métier qu'un public des plus étendus.

Les manifestations de T. S. F. ont, en effet, envahi l'attention générale. Chaque jour la faveur universelle les accueille avec plus d'empressement. Quand la politique de nos scènes musicales se montre somnolente, les hommes du négoce radiophonique gardent l'esprit toujours en éveil pour pousser leurs avantages. Le poste récepteur d'ondes est devenu une machine à peu près indispensable à nos contemporains. Au moment même où j'écris cet article, je suis entouré de tous côtés par des bruits d'émissions radiophoniques. La maison retentit de bas en haut de clameurs de T. S. F. Que dis-je, la rue entière est en vacarme. Des fenêtres ouvertes à droite et à gauche, me parviennent les voix perçantes et nasillardes des haut-parleurs environnants. On n'a jamais été plus à même de juger sur le fait, sur le vif.

Essayons tout d'abord de dégager le dogme de la radiophonie, si dogme il y a. Nous nous aiderons dans notre travail du manuel très complet que M. André Cœuroy a fait paraître récemment sous ce titre : *Panorama de la radio* (1). Chroniqueur musical savant et allègre, M. André Cœuroy agite de prédilection les idées modernes. Son esprit émancipé est amoureux du neuf. Dans la matière qui nous occupe, c'est un expert de qualité. Il nous offre un tableau suivi, une classification raisonnée de tous les faits radiophoniques présents. Laissons-nous séduire par sa dialectique spéciale. Nous y mêlerons, chemin faisant, nos propres observations. M. André Cœuroy s'est d'ailleurs défendu de toute prétention scientifique. Pour ce qui concerne le mécanisme complexe de la T. S. F., il a cédé la parole à M. Jean Mercier, directeur de l'école de radiotélégraphie de la faculté des sciences de Bordeaux.

Ne soyez pas pris au ton badin sur lequel notre critique commence son exposé. Son analyse est en réalité des plus serrées. Il n'est pas gagné par son sujet et envisage librement les rapports et correspondances de la radiophonie avec la musique véritable. Après une présentation riante pour mieux faire passer l'énoncé technique très appuyé de M. Jean Mercier, l'auteur nous fait prestement un cours de géographie radiophonique d'Europe.

C'est en Allemagne qu'eut lieu, il y a exactement onze ans, la première transmission d'un drame lyrique. Les dix sociétés d'émission qui se sont constituées de 1923 à 1926 dans les grandes villes du Reich sont sous la surveillance de la Société radiophonique d'empire, qui possède la majorité des actions dans chacune des compagnies provinciales. On compte, en Allemagne, plus de trois millions de postes récepteurs, qui sont frappés d'une taxe de vingt-quatre marks. Le rapport annuel est ainsi de soixante millions, dont cinquante-deux vont aux exécutants et aux administrateurs et huit aux auteurs. Du point de vue musical, les stations de T. S. F. sont organisées avec beaucoup de sûreté. Les directeurs pour la partie lyrique sont généralement pris parmi les artistes compétents de la musique allemande. Au lieu d'entrer en rivalité et en lutte, comme les compagnies françaises, les postes émetteurs allemands se règlent les uns sur les autres pour établir leurs programmes respectifs et ne pas risquer de se rencontrer sur les morceaux qui ont été choisis.

De son côté, le gouvernement britannique s'est également rendu acquéreur de la majorité des actions dans les six sociétés de radiophonie créées en 1922 et soudées bientôt en une seule : la British Broadcasting Company. La taxe d'écoute de dix shillings a produit l'année dernière environ cent soixante-dix millions, qui ont permis à la British Broadcasting Corporation d'édifier une salle magnifique, avec neuf studios aménagés en perfection, et auxquels les réformes modernes les plus coûteuses sont sans cesse apportées. Vingt-cinq postes émetteurs ont pu être installés sur le territoire de la Grande-Bretagne.

La Russie possède quarante-six postes d'émission. Pour les besoins de la propagande, l'impôt exigé des sans-filistes est très faible. Chez toutes les autres nations continentales, les stations de T. S. F. sont sous le contrôle de leurs gouvernements respectifs et perçoivent un droit sur les appareils. Aux Etats-Unis, la National Broadcasting Company a réuni en trois groupes principaux les nombreuses stations de T. S. F., sur lesquelles elle garde la haute main et dont elle surveille les programmes. Aucune taxation n'est imposée à la clientèle de la radiophonie. Les frais annuels, d'environ deux millions de dollars, sont supportés par une cinquantaine de grandes maisons de commerce, qui se contentent, en retour, d'une publicité ingénieuse et fort discrète.

En France, le statut définitif de la radiodiffusion se fait encore attendre. Un projet de loi hybride, composé de trente-neuf articles, a été soumis au Parlement. On ignore quand il viendra en discussion. Une trentaine de postes d'émission ont été installés au hasard sur le territoire de la métropole. Aucun plan d'ensemble n'a présidé à leur édification. Les programmes sont laissés au caprice de chacun. En vue de l'extension de la radiophonie, les usagers n'acquittent pas d'imposition. Régime d'anarchie plutôt que de li